

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

MANDAT 2024-2026

DOSSIER DE
CANDIDATURE



#JESUIENCM2

#JESUIAUCOLLÈGE

#MESIDÉESCOMPTE

#MAVILLEMONENGAGEMENT



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

C'EST QUOI ?

Le **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)** représente tous les enfants et les jeunes de la ville et propose des actions en mettant en place des projets tant en faveur des jeunes que de l'intérêt général.

ÊTRE ÉLU(E), POUR QUOI FAIRE ?

- Représenter tous les jeunes de la Ville
- Proposer, élaborer et mener des projets, les voir se réaliser
- Participer activement à la vie locale
- Découvrir le fonctionnement d'une collectivité
- Apprendre la citoyenneté afin de devenir des adultes responsables

LE CMJ, ÇA MARCHE COMMENT ?

Cette jeune assemblée est constituée d'un groupe de jeunes du CM2 à la 3^{ème}, élus pour 2 ans.

Le Conseil municipal des jeunes s'inspire du Conseil municipal adulte, les jeunes élus se réunissent 3 fois par an lors d'assemblées plénières. Tout au long de l'année des réunions de « groupes projets » seront constitués pour travailler sur les thèmes retenus.

POUR ÊTRE CANDIDAT(E), IL FAUT :

- Habiter la Ville de Verneuil-sur-Seine
- Être motivé(e)
- Faire acte de candidature en remplissant le dossier complet
- Avoir l'autorisation parentale

SI TU ES ÉLU(E), TU T'ENGAGES :

- À avoir une attitude citoyenne et responsable
- Participer aux rencontres du Conseil
- Écouter les autres jeunes et respecter leurs idées
- Suivre et participer à la réalisation des projets

FICHE DE CANDIDATURE



CANDIDAT (E) :

Nom :
Prénom :

Date de naissance:

Email :
Téléphone :

Adresse postale :

Établissement scolaire :

Classe :

Je soussigné(e)
déclare être candidat(e) pour le Conseil municipal des jeunes de la ville de Verneuil-
sur-Seine, pour le mandat 2024-2026.

REPRÉSENTANT LÉGAL :

Nom, prénom :

Téléphone :

Adresse mail :

Fait à :

le :

Signature du représentant légal :

Signature du candidat :

AUTORISATION PARENTALE

Je souigné(e) :

Domicilié à :

Représentant légal de l'enfant :

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature pour le Conseil Municipal des Jeunes pour les années 2024 à 2026 et certifie de son engagement pour cette durée de 2 ans.

- Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au Conseil Municipal des Jeunes.

- Autorise mon enfant à être filmé, photographié, seul ou en groupe dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes et que son image puisse être diffusée dans les moyens de communication tel que le journal municipal, le site de la commune et ses réseaux sociaux.

- Autorise mon enfant à recevoir par voie postale, par courriel les informations relatives au Conseil Municipal des Jeunes (réunions, invitations, programmes, rendez-vous, etc.)

- Autorise les responsables du Conseil Municipal des Jeunes à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé et sécurisé de mon enfant sur demande d'un médecin.

- Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes et en accepte l'organisation.

Fait à :

Le :

Signature du Candidat(e) :

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du Représentant légal :

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

VÉRIFIE QUE TON DOSSIER EST COMPLET

- Fiche de candidature
- 1 photo récente
- Tes motivations
- Autorisation parentale

